

‘Compte-rendu de la réunion de l’E.A.P. du 26 septembre

Présents: Père Christian Goudard, Christiane Capasso, Martine Fargier, Geneviève Ambrosia, Jeanine Dejoux, Bernadette Bertrand, Jacqueline Burdet, Isabelle Carlu, Sylvie Dupont, Suzanne Boissin, JY Rue -Fenouche, Pierre Lacroix, Alain Roussel, Paul Grousset

En attendant l’arrivée du Père Goudard, (retardé à Viviers), nous avons évoqué quelques points de fonctionnement.

* Il convenait de saluer l’entrée dans l’EAP de 3 nouveaux membres: Martine Fargier, responsable de la pastorale de la santé, Alain Roussel, responsable de l’organisation des concerts sur la paroisse et Pierre Lacroix, directeur du collège le Portalet Notre Dame. L’occasion aussi de rappeler que l’EAP prend **ensemble** les décisions qui concernent la paroisse et, par souci d’efficacité, il serait sans doute bon que lors des prochaines rencontres, chacun arrive avec des propositions soumises à l’approbation de tous. Les mails sont bien pratiques mais éludent la discussion.

*Alain propose, pour que la dimension sacrée de l’église soit respectée, lors des concerts, (on ne doit rien poser sur l’ambon ou sur l’autel) qu’une corde soit disposée autour du chœur. Il s’est renseigné sur le coût (environ 460 euros). Dans chaque paroisse, un responsable viendrait la récupérer au presbytère ou au collège. (A voir).

* Béthanie: l’aumônerie a besoin de bénévoles pour aider à brancarder et être présents et attentifs auprès des résidents pour assurer les rencontres de catéchèse. Ces rencontres ont lieu par quinzaine le mercredi ou le jeudi matin de 9H30 à 12H. On peut contacter :

- Marie-Thérèse Vallier au 06 08 95 79 74

-Laurence Audibert au 06 82 36 54 06

*P. Lacroix évoque les travaux qui vont affecter le parking de l’église et la rue du presbytère. Il va être de plus en plus difficile de circuler dans ce passage. La réfection de la route pourrait permettre quand même une mise en conformité de l’accès à la chapelle pour les personnes handicapées.

L’arrivée du Père Goudard nous renvoie aux questions soulevées lors de la rencontre précédente et restées sans réponse.

La première concerne la célébration de la Parole: **pourquoi ne pas donner l’Eucharistie** alors qu’« avant », dans les ADAP, diacres et laïcs étaient autorisés à le faire ? Le Père nous explique la différence entre la célébration de la parole et la messe. La messe est l’Offrande de Jésus à son Père, offrande dans laquelle Jésus nous prend pour nous offrir au Père (Par Lui, avec Lui, en Lui). Elle comporte un temps pénitentiel, la liturgie de la Parole, offrande du pain et du vin qui deviennent, par la Puissance de l’Esprit, Corps et Sang du Christ qui seront donnés en nourriture au célébrant et aux fidèles. La célébration de la Parole est une autre forme de communion au Christ et de rencontre avec Lui, qui se donne en nourriture. Elle n’en reste pas moins un moment de rencontre où la **communio**n se manifeste par l’accueil de cette Parole, la rencontre avec l’autre, habité de la Présence du Seigneur. Elle peut s’accompagner de chants, de l’expression de notre foi et de tout ce qui peut entourer la Parole mais le temps pénitentiel et l’Eucharistie n’en font pas partie puisqu’il ne s’agit pas d’une messe.

Pourquoi alors garder des hosties dans le tabernacle ?

Lors de la messe le prêtre consacre les hosties destinées à **cette** messe.

Les Hosties consacrées déposées dans le tabernacle y sont :

-Pour l’adoration: l’hostie est la présence du Christ

-C’est un secours pour les personnes souffrantes (hospitalisées ou incapables de se déplacer pour assister à la messe). C’est le Pain du réconfort. D’où la possibilité de conduire dans les EPHAD des rencontres de prières avec la communion au Corps du Seigneur.

Autre question restée sans réponse: qui va administrer le sacrement des malades et celui de la réconciliation ? Jusqu’à aujourd’hui, le prêtre référent. Qui peut déléguer un autre prêtre.

Ces explications n'étaient pas forcément de nature à satisfaire les participants pour la plupart fervents adhérents de la célébration eucharistique aussi la rumeur s'étant vite répandue que deux prêtres étaient arrivés du Burkina nous attendions avec une certaine fébrilité les annonces que le vicaire général allait nous faire.

1 Oui nous allons avoir un prêtre modérateur! Il est vicaire du Père Fabien Plantier, curé de la paroisse Sainte Thérèse des Cévennes. Certes, il ne résidera pas à Largentière mais il assurera, dès octobre la messe dominicale. Merci Église d'Afrique de nous maintenir, comme le dit si bien l'évêque, « sous perfusion »! Pour ce qui est de l'organisation des anciens services (messe dans les hôpitaux, dans les différents clochers le samedi...) ce sera à voir avec lui. Laissons-lui le temps de s'acclimater, reconnaissants envers lui du sacrifice accompli en quittant son pays pour nous évangéliser.

Mgr Balsa vient d'écrire une lettre pastorale. Il la distribuera lui-même lors de la Messe du samedi 12 octobre. La manière de travailler cette lettre en paroisse, tout au long de cette année pastorale, sera indiquée.

2 La mission de Jean-Yves se poursuit. D'une manière qui sera à préciser encore avec le prêtre modérateur de la paroisse.

3 Jacqueline Burdet, qui nous avait prévenus de sa démission en tant que référente pour la catéchèse, continuera cependant de s'en occuper avec les équipes de Bon Secours. Une fois par mois, elle réunira les enfants avant la célébration dominicale, à Largentière. Elle travaille en lien avec le Père Fabien Plantier, curé de Sainte Thérèse des Cévennes.

4 Informations diverses

*Il faudrait envisager la possibilité d'un regroupement pour les baptêmes, le dimanche de préférence.

*Samedi 12 octobre, messe anticipée du dimanche, célébrée par le Père Evêque à 18H30. Il distribuera sa lettre pastorale à chacune des personnes présentes signifiant par là la nécessité de la lire et de la partager dans le cadre de la paroisse.

La rencontre s'est terminée par un repas tiré des sacs. Certes l'annonce d'un prêtre modérateur pour notre paroisse méritait bien le champagne auquel pensait, non sans humour, le Père Goudard, mais gardons-le pour souhaiter la bienvenue à celui qui va être notre pasteur !